



Chers Concitoyens,

 Les Communautés de Communes du Département préparent activement leur fusion. La nôtre doit **modifier ses statuts** pour le 1<sup>er</sup> janvier. Elle sera alors, la Communauté de Communes la plus rurale et la moins peuplée de Seine-Maritime devant assumer les compétences obligatoires prévues par la loi et prendre 3 compétences facultatives à choisir sur une liste.

 En cette rentrée, il nous faut consolider la **Maison Pluridisciplinaire de Santé** en trouvant de nouveaux praticiens dans des disciplines diverses. Le contexte perturbé par les problématiques du territoire voisin (*Blangy-sur-Bresle*) ne doit pas modifier notre volonté de faire que cet investissement collectif et concerté ne joue pas le rôle qui lui revient.

### C'est un bel outil d'avenir.

Vous attendez tous avec impatience l'ouverture du cabinet dentaire du Docteur Germain. Dès son installation, son numéro de téléphone sera communiqué sur les sites internet, dans la presse et à la Maison de Santé.

Il nous faut assumer totalement la problématique **Déchets**. Le permis de construire de la nouvelle déchetterie a été déposé. Il faudra financer la construction et payer son fonctionnement annuel. Le premier objectif de réduction des déchets est enclenché mais insuffisant. Le **compostage** doit être développé. C'est tellement facile et tellement efficace pour réduire de 40% le poids de sa poubelle. Qui a créé un compost dans son jardin ?

 Nous allons lancer le nouveau marché de la collecte des **Ordures Ménagères**. Nous avons des obligations mais cherchons à limiter au maximum l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. C'est la résultante de plusieurs facteurs. Le combat se gagne par des gestes citoyens réalisés par chacun des habitants (5600) plusieurs fois par jour. Il faut une véritable mobilisation.

 Enfin nous allons tenter de corriger les inégalités observées sur notre territoire en matière de communication **Internet** et avons adopté un programme de travaux.

Nous avons choisi collectivement d'avancer.

Michel Huet, Président

### Dates à retenir



Primaires pour la droite	20 novembre 2016	27 novembre 2016
Primaires pour la gauche	22 janvier 2017	29 janvier 2017
Élections présidentielles	23 avril 2017	7 mai 2017
Élections députés	11 juin 2017	18 juin 2017

## Quelques nouvelles du tri

*Vous triez... c'est bien*

*Vous triez bien... c'est mieux*

*Vous pouvez faire mieux... c'est sûr !!!*

Aux JO du tri, peu de chance  
que l'on ramène une médaille.  
Encore trop d'erreurs...  
Encore des refus de tri !



Mais qu'est-ce que  
c'est que ça  
encore ???

**Refus de tri** : Objets qui ne devraient pas se retrouver dans le container mais à la déchetterie ou dans vos poubelles.

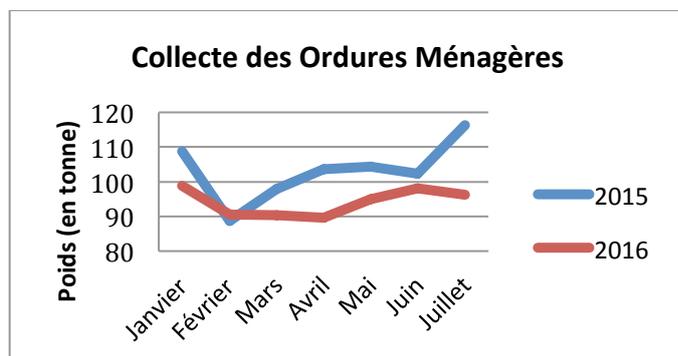
*Exemples : un vase en porcelaine, ampoule, ...*

**Erreur de tri** : Mis dans le container mais pas dans le bon.

*Exemple : les cartonnettes*



Les cartonnettes (emballage carton des packs de yaourts, des packs de bières, ...) doivent être mis dans le conteneur « Journaux, papiers » et non dans le conteneur « Emballages ».



En 6 mois, une baisse de moins de 10% du poids des Ordures Ménagères.

**On peut nettement faire mieux :**



**Compostez !!!**



**Visez juste !  
Utilisez les bons containers !**

## La déchetterie se façonne



Le permis de construire est déposé.



## Travaux d'amélioration du réseau internet

Le Conseil Communautaire souhaite équilibrer la réception d'Internet sur son territoire. Il s'avère que 6 communes disposent d'un très faible débit.

Les Commissions *Développement Economique* et *Seine-Maritime Numérique* ont travaillé sur l'amélioration du débit sur les 16 communes de la Communauté de Communes.

Pour ce faire, 2 techniques différentes seront appliquées :

par <b>onde radio</b>	par <b>fibre optique</b>
Baillolet, Preuseville, Sainte-Agathe-d'Aliermont et Wanchy-Capval)	Grandcourt, Smermesnil, Saint-Pierre-des-Jonquières, le Hameau Hambures de Clais

La majorité des abonnés pourra alors prétendre à un débit de 8 à 10 mégabits.

Les délégués communautaires ont voté à l'unanimité pour ce projet. Le coût total restant à la charge de la Com-Com (subventions déduites) : 197 000 € (36 000 € pour la montée en radio et 161 000 € pour la fibre optique)

	Situation actuelle					Situation envisagée				
	8M	4M	2M	512K	Pas ADSL	8M	4M	2M	512K	Pas ADSL
Bailleul-Neuville	0	36	31	20	0	0	36	31	20	0
Baillolet	0	0	1	40	8	80 à 90 % 8 à 10 M				
Bures-en-Bray	124	1	0	0	0	124	1	0	0	0
Clais*	4	2	36	45	0	22	1	0	0	0
Croixdalle	7	82	14	6	0	7	82	14	6	0
Fréauville	60	7	6	0	0	60	7	6	0	0
Fresnoy-Folny	268	29	5	0	0	268	29	5	0	0
Grandcourt	0	0	2	147	15	162	0	2	0	0
Londinières	651	7	8	0	0	651	7	8	0	0
Osmoy-St-Valéry	52	28	44	14	0	52	28	44	14	0
Preuseville	0	0	0	23	28	80 à 90 % 8 à 10 M				
Puisenval	0	15	1	1	0	0	15	1	1	0
St-Pierre	0	0	5	5	27	28	4	5	0	0
Ste-Agathe	0	3	29	74	0	80 à 90 % 8 à 10 M				
Smermesnil	0	0	0	131	10	131	10	0	0	0
Wanchy-Capval	13	5	0	96	27	80 à 90 % 8 à 10 M				

\* Montée en débit uniquement pour Hambures

### Légende :

Du moyen au haut débit :



La situation de ces communes ne nécessite pas d'intervention dans l'immédiat

## Les compétences...

... Exercées actuellement en lieu et place des communes membres

- Actions de développement économique de la Zone d'Activité
- Aménagement de l'espace protection et mise en valeur de l'environnement (Déchets Ordures Ménagères)
- Enseignement organisation des transports pour les collégiens et lycéens
- Actions socioculturelles ciblées
- Service fourrière
- Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Très haut débit



### *...Obligatoires au 1<sup>er</sup> Janvier 2017*

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage (pas concerné)
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations en 2018
- Eau et Assainissement en 2020

### *Compétences optionnelles (3 aux choix) :*

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et cadre de vie
- Création et aménagement de la voirie
- Construction entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et équipements d'enseignement préélémentaires et élémentaires
- Actions sociales d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maison de services au public

Les élus devront arrêter une position avant la fin de l'année.

## *Paroisse : départ du Père Mortain*

Au revoir Abbé MORTAIN, et merci pour votre dévouement à la Paroisse de Londinières S/Eaulne durant 9 années.



Et bienvenue au Père Pierre-Patrice Tchamabé, nouvel administrateur paroissial.

## *Hommage à Fabrice MONTAGNE*

Le Lieutenant Montage Fabrice vient de nous quitter subitement le 28 septembre 2016 à l'âge de 48 ans.

Il a rendu 30 ans de service au sein des Sapeurs-Pompiers de Londinières et assumé la responsabilité de chef de centre pendant 15 ans.

C'est un homme investi par passion et vocation à la vie de pompier, dans le lumière comme dans l'ombre, il s'est consacré à cet engagement tout en associant vie privée et professionnelle.

Nous joignons notre tristesse et donnons notre soutien à sa famille et son entourage. Tout particulièrement à ses enfants, Fabien et Sophie. Amandine, sa belle-fille, grâce à qui il allait être de nouveau papy et à sa petite fille, Lola.

Fabrice laissera un grand vide au sein de notre centre. Seuls les souvenirs sont éternels et lorsque nous franchirons la porte de la caserne, nous aurons toujours une pensée, une anecdote, un souvenir qui nous ramèneront à lui.

Malgré son absence, nous poursuivrons notre engagement en sa mémoire.

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Londinières

Adjutant Dubuc Rikès

